

## Mentions légales

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle portant sur le micro-crédit personnel distribué par la **Caisse de Crédit Municipal de Nantes** (conformément à l'article L514-1 du Code Monétaire et Financier) ; ce document vous est remis par votre conseiller.

**Prêteur : Caisse de Crédit Municipal de Nantes** dont le siège est situé au 2, rue Marcel Paul, 44 000 Nantes agréé en qualité d'établissement de crédit par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (18470).

La typologie de ce crédit est un **micro-crédit personnel** (par opposition au micro-crédit professionnel non distribué par le Crédit Municipal de Nantes).

**Le montant maximum est réglementairement plafonné à 8 000 euros.**

Les taux d'intérêt pratiqués par l'établissement sont réglementairement conformes et inférieurs au taux d'usure en vigueur à la date de souscription et en ligne avec les barèmes des prêts à la consommation.

**Délai de rétractation égal à 14 jours calendaires.**



# AC SOFI

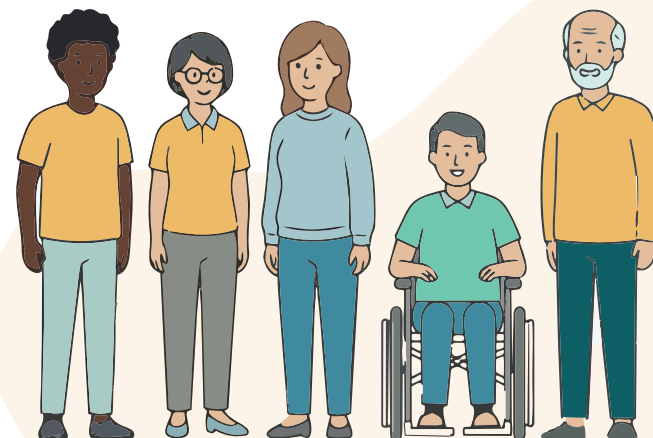
ASSOCIATION  
D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL ET FINANCIER

## Qui sommes-nous ?

**Acsofi est une association d'accompagnement au microcrédit.**

Sa création en 2024 est le fruit du travail engagé par plusieurs acteurs de la microfinance (Banques, scientifiques, travailleurs sociaux, Garages solidaires...)

**L'équipe d'ACSOFI** est composée d'une salariée et de bénévoles basés à **Nantes**.



## Nous contacter

L'équipe d'ACSOFI  
**07 49 22 44 06**  
**demande@acsofi.fr**



En savoir plus



## C'est quoi le microcrédit ?

Le microcrédit personnel est destiné à **améliorer la situation** de personnes en position de fragilité financière.

En répondant à leur besoin financier, correspondant à un projet précis, le microcrédit est destiné à offrir **une chance de rebondir**.

Le microcrédit personnel est réalisé à l'appui d'un **accompagnement social et budgétaire** permettant le cadrage du besoin et l'évaluation de la pertinence de la solution au regard des capacités de remboursement et de **l'impact positif** qu'il doit apporter.



## Pour qui ?

- > Vous avez un projet à financer ?
- > Vous êtes exclus des crédits bancaires classiques ?
- > Vous disposez d'une capacité de remboursement ?

## Pour quoi faire ?



### Mobilité

Aide pour l'achat d'un véhicule (vélo, scooter, voiture) permis de conduire, réparation



### Habitat

Aide pour l'achat d'équipements ménagers



### Rachat de dettes

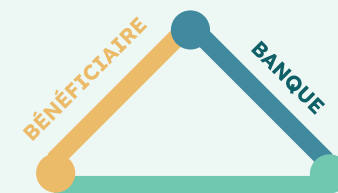
Aide pour le rachat de vos dettes.



### Frais de santé

Pour vous accompagner dans vos frais médicaux

## Comment ça fonctionne ?



ACSOFI = PARTENAIRE SOCIAL

Les montants : de 300 € à 8000 €

## Quelles sont les étapes ?

